

VIE PROFESSIONNELLE

Retour sur les Journées d'Achats de janvier 2025

L'émission du signal horaire français prolongée : un atout majeur pour la France

Rappel - Journée Convention d'affaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes du 13 février 2025

Atelier Export Francéclat / Cross Border - présentation de l'outil Global-E

Nouveaux taux de cotisations sociales en 2025

Obligations en matière d'affichage des prix

LE TEMPS DES ADHÉRENTS

Go 
Mademoiselle

Equilibre et Harmonie



BRÈVES HORLOGÈRES

BOANTON : COLLECTION ELLIPSE

GABLINE : LA MONTRE QARTEL

PIERRE LANNIER : LE TEMPS DE L'AMOUR !

PEQUIGNET : UN AMOUR DE CONCORDE !

TBRP GROUP : PARTENAIRE DES SÉLECTIONS RÉGIONALES « WORLDSKILLS 2025 »

SYE [START YOUR ENGINE] : CANNONBALL GMT, UNE NOUVELLE MONTRE DE VOYAGE

INNOVATIONS

LASER CHEVAL : LA SOUDURE LASER, UN PROCÉDÉ PARFAIT POUR L'OR

SMARTLET : CONNECTEZ VOS MONTRES

VIE PROFESSIONNELLE

Retour sur les Journées d'Achats de janvier 2025



France Horlogerie a participé à la 22e édition des Journées d'Achats, organisées les 19 et 20 janvier derniers dans le cadre prestigieux des péniches du port de Javel à Paris.

Dédié aux rencontres BtoB entre notamment les marques et fabricants de composants de la filière horlogère et leurs clients, cet événement a constitué une opportunité unique de présenter les gammes phares et les nouvelles collections pour l'année 2025, marquées par de nombreuses innovations témoignant du dynamisme de l'horlogerie française.



Les entreprises exposantes, notamment Pierre Lannier, SMB Horlogerie, LIP dessine le temps, HERBELIN GROUPE, ROCHET Group, Groupe ITD, SAINT HONORE PARIS, Kelton, Montignac, Red Luxury Group, Groupe Fleurus, Withings... ont mis à l'honneur leurs savoir-faire d'excellence.



VIE PROFESSIONNELLE



VIE PROFESSIONNELLE

L'émission du signal horaire français prolongée : un atout majeur pour la France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 23 janvier 2025

L'émission du signal horaire français prolongée : un atout majeur pour la France

France Horlogerie, organisation professionnelle au service de la filière horlogère française, se félicite de la prolongation de l'émission de l'heure légale française par le signal ALS 162 pour les dix prochaines années à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette émission horaire est réalisée en lien étroit avec l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et TDF (Télédiffusion de France).

Un rouage essentiel au bon fonctionnement de l'économie et du pays

Le **Temps légal français** diffusé par le signal horaire ALS 162 est un dispositif qui permet de synchroniser de nombreuses infrastructures publiques et privées essentielles à la vie de la nation sur une heure légale précise et fiable.

Le rôle de France Horlogerie est de contribuer activement à la diffusion de l'heure légale française avec l'aide des Observatoires de Paris et de Besançon.

Acteur majeur de la synchronisation du temps, France Horlogerie participe au comité stratégique destiné à piloter cette émission sous l'égide de l'ANFR. Notre organisation a fortement œuvré pour la pérennisation du signal ALS 162, de nombreux incidents sur la réception GPS ayant démontré la nécessité de disposer de plusieurs sources de diffusion de l'heure.

Un enjeu de souveraineté majeur

Canal de diffusion de l'heure en France, le signal horaire ALS 162 est un réel outil de souveraineté nationale. Avec plus de 300 000 utilisateurs en France, le signal horaire ALS 162 offre une solution de synchronisation horaire sûre, fiable, non soumise aux cyberattaques.

À propos de France Horlogerie:

France Horlogerie, organisation professionnelle représentative de la filière de fabrication horlogère française, regroupe une centaine d'entreprises, marques de montres, fabricants de composants et d'horlogerie représentant en 2023 un chiffre d'affaires d'environ 410M d'euros et 3 000 emplois en France.

France Horlogerie représente cette filière française auprès des acteurs institutionnels, promeut l'excellence horlogère française en France et à l'international, porte des projets collectifs favorisant l'industrie horlogère de demain et accompagne les entreprises dans l'application des normes et la promotion des bonnes pratiques professionnelles.

Contact Presse :

Cécile Brun – Agence Bazaille Consulting

cecile.brun@bazailleconsulting.com - 06 42 93 30 40

VIE PROFESSIONNELLE

.....

Rappel - Journée Convention d'affaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes du 13 février 2025

La Région Auvergne-Rhône-Alpes organise le **13 février 2025** à Ainterexpo (Bourg-en-Bresse) la journée Convention d'affaires régionale dédiée aux rendez-vous BtoB qualifiés entre industriels manufacturiers de production de la Région.

Cette convention a comme ambition de faire se rencontrer une quarantaine de donneurs d'ordres avec 300-350 sous-traitants industriels pouvant répondre aux besoins identifiés des donneurs d'ordres.

Les entreprises peuvent participer en tant que donneurs d'ordres pour sourcer de nouveaux sous-traitants pour leurs machines, matières, maintenance ... et/ou en tant qu'offreur de solutions pour proposer leurs services et produits.

Veillez trouver le lien vers les inscrits : [Catalogue des inscrits](#)

La participation est gratuite en tant que donneur d'ordre avec une place dans le village des donneurs d'ordre (une table et deux chaises) pour présenter un échantillon de leurs productions.

La participation en tant qu'offreur de solution est de 125 € HT par participant à la journée.

Seules les entreprises situées en Région AURA sont concernées.

Pour tout renseignement : gadam@francehorlogerie.fr

VIE PROFESSIONNELLE

Atelier Export Francéclat / Cross Border : présentation de l'outil Global-E

Francéclat organise un atelier Export **en visio, vendredi 28 février de 9h à 10h30**, sur la solution Global-E, spécialisée dans la gestion des commandes à l'international.

Aujourd'hui, l'e-commerce cross-border ou transfrontalier devient un véritable levier de croissance. Néanmoins, s'y lancer comporte son lot de défis, notamment en matière de taxes, frais de douanes, transport, devises etc.

Arnaud Vançon, Partnership manager chez Global-E, présentera cet outil.

Pour tout renseignement : gadam@franceclat.fr

Nouveaux taux de cotisations sociales en 2025

Au 1^{er} janvier 2025, certains taux de cotisations patronales ont évolué contrairement à d'autres qui attendent la promulgation d'une loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025.

Les nouveaux taux au 1er janvier 2025

Modification du plafond de la Sécurité sociale

Le plafond de la Sécurité sociale a été relevé de 1,6 % par rapport à 2024 :

 Tableau - Plafond de la Sécurité sociale de 2025

Valeur du plafond de la Sécurité sociale	2025	2024
Annuelle	47 100 €	46 368 €
Trimestrielle	11 775 €	11 592 €
Mensuelle	3 925 €	3 864 €
Journalière	216 €	213 €
Horaire	29 €	29 €

VIE PROFESSIONNELLE

Réévaluation des taux de versement mobilité

Le versement mobilité, contribution due par les employeurs qui embauchent **plus de 10 salariés** dont le but est de financer les transports en commun, évolue.

Retrouvez l'intégralité des modifications apportées au taux de versement mobilité au 1^{er} janvier 2025 [ici](#).

Réduction générale de cotisations (ex-réduction Fillon)

La réduction générale des cotisations patronales évolue. En effet, le calcul du montant du coefficient de réduction prend en compte le montant du Smic annuel brut.

Pour rappel, la formule utilisée pour calculer ce montant est la suivante : **[Taux de réduction/0,6]** x [(1,6 x SMIC annuel brut/rémunération annuelle brute) - 1].

Néanmoins, le taux de réduction, qui varie selon l'effectif de l'entreprise, reste inchangé actuellement.

Il est fixé :

- à 0,3194 lorsque l'entreprise compte entre 1 et 49 salariés ;
- à 0,3234 lorsque l'entreprise compte au moins 50 salariés.

Augmentation du plafond d'exonération maximum pour les titres-restaurant

Anciennement fixé à 7,18 €, ce plafond [s'élève désormais à 7,26 € par titre](#) depuis le 1^{er} janvier 2025.

Revalorisation de l'avantage en nature

Ce taux a évolué de 1,8 % en 2025 aussi bien pour le cas général que pour les salariés des hôtels, cafés, restaurants et assimilés :

Tableau - Cas général

	Montant de l'avantage en nature en 2025	Montant de l'avantage en nature en 2024
Pour un repas	5,45 €	5,35 €
Pour deux repas	10,90 €	10,70 €

VIE PROFESSIONNELLE

Les valeurs sont différentes pour les salariés des hôtels, cafés, restaurants et assimilés :

 Tableau - Salariés des hôtels, cafés, restaurants et assimilés

	Montant de l'avantage en nature en 2025	Montant de l'avantage en nature en 2024
Pour un repas	4,22 €	4,15 €
Pour deux repas	8,44 €	8,30 €

Les taux inchangés

Dans l'attente de la promulgation d'une loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, plusieurs taux de cotisations fixés en 2024 continuent d'être appliqués.

Taux de cotisation patronale « maladie »

Les rémunérations annuelles n'excédant pas 2,5 fois le SMIC en vigueur ouvrent droit à la réduction du taux de cotisation patronale d'assurance maladie. Ce taux réduit reste fixé à **7 %**.

Taux de cotisations « accidents du travail et maladies professionnels »

Au 1^{er} janvier 2025, les majorations forfaitaires prises en compte dans le calcul du taux net de cotisation AT/MP ne sont pas modifiées. Ces taux sont les suivants :

- Accidents du trajet : **0,17 %** ;
- Salaires pour les charges spécifiques : **0,16 %** ;
- Salaires pour la pénibilité : **0,03 %**.

Lorsque la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 sera promulguée, les nouveaux taux de cotisations AT/MP ne seront applicables qu'à partir du 1^{er} jour du trimestre civil suivant leur publication au Journal officiel.

Taux de cotisation « allocations familiales »

Cette cotisation patronale est modulée selon le salaire. Son taux reste inchangé actuellement.

Il reste donc fixé :

- à **3,45 %** pour les salaires n'excédant pas 3,5 Smic versés par les entreprises bénéficiant de la réduction générale de cotisations ;
- à **5,25 %** pour les salaires excédant 3,5 Smic.

Part patronale pour la cotisation déplafonnée dite « vieillesse »

Pour la cotisation vieillesse déplafonnée, la part patronale reste pour l'instant fixée à **2,02 %**. Celle-ci s'applique à l'ensemble du salaire brut.

Taux de la cotisation du régime de la garantie des salaires (AGS)

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de la cotisation d'assurance garantie des salaires **reste fixé à 0,25 %**.

VIE PROFESSIONNELLE

Obligations en matière d'affichage des prix

La plupart des prix des biens et services sont librement fixés par les professionnels. Ces prix doivent cependant faire l'objet d'un affichage visible et lisible, et respecter certaines règles pour ne pas tromper le consommateur.

À savoir

Depuis le 1^{er} juillet 2024, **une nouvelle obligation d'information des consommateurs** est entrée en vigueur. Elle porte sur la « **réduflation** » (contraction de « réduction » et « inflation » en français), soit **l'augmentation du prix de produits dont la quantité a diminué**.

Les distributeurs de produits de grande consommation dans les grandes et moyennes surfaces doivent désormais **faire figurer la mention suivante sur l'emballage ou sur une étiquette attachée ou placée à proximité du produit concerné**, de façon visible, lisible et dans une même taille de caractères que celle utilisée pour l'indication du prix unitaire du produit : « *Pour ce produit, la quantité vendue est passée de X à Y et son prix au (unité de mesure concernée) a augmenté de ...% ou ...€.* ».

En savoir plus

Affichage des prix : quelles sont les règles générales ?

L'information sur les prix est **obligatoire**, quelles que soient les formes de vente :

- vente en magasin,
- à distance (correspondance, téléachat, Internet),
- ou hors établissement commercial (à domicile, dans les lieux inhabituels de vente, en plein air, dans les foires, etc.).

Cet affichage est aussi exigé **dans les vitrines**. Les prix fixés par les professionnels doivent **être exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC)**.

Vous devez toujours informer les consommateurs du prix fixé **avant la conclusion de la vente**, sans qu'ils soient obligés de le demander.

De même, si des **frais supplémentaires** s'appliquent (frais de dossier, frais de livraison, frais de transport, etc.), le consommateur doit en être **informé avant la vente**. Dans le cas où le prix ne pourrait être déterminé à l'avance (en raison de la nature du bien ou du service), vous devez préciser au consommateur le mode de calcul utilisé pour fixer le prix.

À savoir

En ce qui concerne les **contrats à durée indéterminée** ou les **abonnements**, le prix total doit inclure les frais exposés pour chaque période de facturation ([article L221-5](#) du code de la consommation).

- Si le consommateur n'a pas consenti au paiement d'options payantes, il peut en obtenir le remboursement. C'est pourquoi vous devez vous assurer que ce dernier **consente expressément (et non par défaut) au paiement d'options** proposées en supplément du contrat principal.

VIE PROFESSIONNELLE

Quelles sont les règles pour les produits ?

Vous devez respecter plusieurs règles pour l'affichage des prix des produits, qu'ils soient **neufs ou d'occasion** :

- le **prix doit être affiché** sur le produit lui-même ou sur un panneau ou écriteau placé à côté du produit ou encore sur la vitrine du magasin dans lequel il est situé,
- pour la majorité des **produits préemballés** (produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien), il faut indiquer le prix total et le **prix au kilogramme ou au litre**,
- pour les **lots de produits**, le **prix global** et le **prix de chaque élément** doivent être affichés, à l'exception des lots comprenant des produits identiques.

À savoir

La spécificité de certains produits permet une plus grande tolérance dans l'affichage du prix. C'est notamment le cas pour :

- **les antiquités et œuvres d'art originales** pour lesquelles il est toléré un affichage plus discret. **Aucune dérogation** n'est en revanche possible pour les **produits d'occasion** ou de **grande valeur** comme les bijoux
- **les commerces/professions où il existe une telle quantité d'articles** (par exemple, dans les magasins de matériel d'outillage), qu'un **étiquetage pour chacun d'eux créerait des problèmes de lisibilité**. Il est possible de mettre à disposition des clients un catalogue reprenant la liste complète des articles non étiquetés ou non affichés avec indication de leur prix.

Quelles sont les règles pour les prestations de services ?

Le prix des prestations que vous proposez doit être **indiqué à la vue du public**, dans le lieu d'accueil de votre clientèle. Si vous proposez un très grand nombre de prestations, cette obligation peut prendre la forme d'un catalogue mis à disposition des clients et listant les différents services.

Attention, si l'établissement d'un **devis est payant**, vous êtes tenu d'en informer les consommateurs avant. Il en est de même pour les **tarifs des livraisons**.

À savoir

- Le non-respect des obligations d'information sur les prix sont passibles d'une **amende administrative**.
- L'utilisation d'allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur le consommateur sur le prix peut constituer une **pratique commerciale trompeuse**.

VIE PROFESSIONNELLE

Quelles règles pour l'affichage d'une réduction de prix ?

Si vous mettez en place une réduction de prix, vous êtes tenu d'indiquer :

- **le prix réduit,**
- **et le prix de référence,** c'est-à-dire le prix pratiqué avant la réduction.

A minima, vous pouvez seulement indiquer le pourcentage de réduction consenti.

Vous devez pouvoir justifier de la réalité de ce prix de référence : par exemple, en présentant des notes, des bordereaux, des bons de commande, des tickets de caisse, etc.

Si le taux de réduction est uniforme sur une catégorie d'articles identifiés, la réduction peut alors s'effectuer en caisse, et dans ce cas, vous n'êtes pas obligé d'indiquer le prix de réduction sur l'article.

Par ailleurs, pour protéger les consommateurs contre les faux rabais, **vous devez afficher le prix le plus bas pratiqué au cours des 30 jours qui précèdent cette offre.**

[En savoir plus sur la réglementation durant les soldes](#)

Source : [Bercy Infos](#), le 27/11/2024 - [Vente et commerce](#)

LE TEMPS DES ADHERENTS

Go[🦋]
Mademoiselle



**Equilibre
et
Harmonie**



Les montres « Go Mademoiselle » sont fraîches, colorées, pour lesquelles chaque détail est peaufiné, chaque matière est sélectionnée avec soin et passion.

Ces montres, d'une finition irréprochable, sont reconnaissables au papillon gravé sur chaque fond. Cette signature est le symbole parfait pour refléter l'esprit de la marque : beauté, fraîcheur et délicatesse.

Les collections de montres « Go Mademoiselle » évoluent et se renouvellent chaque saison au gré des tendances...

Collection « FLEURS ET PAPILLONS »



Un brin de candeur et un soupçon d'audace pour ces ravissantes créations de la collection de montres GO Mademoiselle FLEURS ET PAPILLONS. Elles sauront vous émerveiller par la beauté naturelle de leur cadran blanc orné de ravissants motifs. Elles sont l'accord délicat entre un boîtier aux courbes équilibrées en métal doré (34 mm) et un magnifique bracelet en cuir coloré.

Un bruissement d'ailes, une envolée de papillons, un bouquet de fleurs, une poésie...

LE TEMPS DES ADHERENTS



La montre GO Mademoiselle s'habille d'un total look bleu nuit pour vous séduire ! Son élégant bracelet en cuir est soigneusement surpiqué en ton sur ton. Au cœur d'un boîtier rond de 34 mm de diamètre, ses fines aiguilles et ses index de couleur argentée contrastent avec le bleu foncé de son ensemble et assurent un confort de lecture de l'heure optimal. On notera sur ce modèle, les charmants papillons étincelants qui décorent son cadran de leur vol délicat !

Cette jolie montre GO Mademoiselle se veut tendance et colorée pour égayer toutes vos tenues ! Elle arbore un petit boîtier noir et rond de 34 mm de diamètre qui abrite un joli cadran assorti. Les ravissantes fleurs roses et parme qui décorent ce dernier apportent une note supplémentaire de féminité à ce modèle. Pour lire l'heure avec clarté et précision, vous pouvez compter sur son trio d'aiguilles et ses index rose gold. Avec un bracelet en cuir rose pastel, elle vous accompagnera au quotidien avec gaieté !



Collection « ARBRE DE VIE »

Ces élégantes créations de la collection de montres GO Mademoiselle ARBRE DE VIE s'inspirent des essences et des charmes de la nature. Elles sauront vous accompagner dans tous vos précieux moments. Faites une pause ... et admirez leurs cadrans (vert foncé ou argenté et nacré) délicatement ciselés de ce symbole universel de protection, de sagesse et d'éternité.



Ce mariage harmonieux entre un boîtier aux douces courbes et un délicat bracelet doré ou argenté vous fera succomber !



LE TEMPS DES ADHERENTS

Collection « ECLATS D'ETOILE »



Ces créations originales de la collection de montres GO Mademoiselle ECLATS D'ETOILES sont une invitation à contempler les constellations. Leurs ravissants cadrans - bleu clair ou fuchsia - sont saupoudrés d'une pluie d'étoiles. L'alliance entre un boîtier (34 mm) aux courbes parfaites et un bracelet coloré font de ces modèles un choix divin. Une nuit céleste, une étincelle... un coup de foudre !



Montre Femme Boîtier Argenté Bracelet Métal Argenté

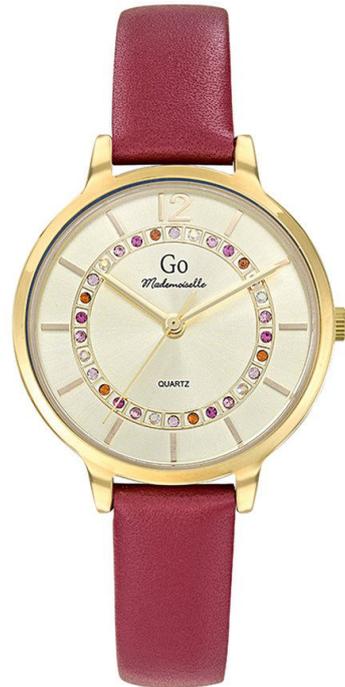
Cette montre GO Mademoiselle de la collection G-24h est faite pour vous plaire ! Au cœur d'un joli boîtier rond de 36 mm de diamètre se niche un cadran au bleu profond. Ce dernier est délicatement incrusté de petits cristaux étincelants ! Ses trois aiguilles à la couleur argentée apportent un contraste et indiquent l'heure avec clarté. Ce modèle opte pour un bracelet en maille milanaise pour enlacer votre poignet avec élégance. Chic et tendance, tel est son crédo !

LE TEMPS DES ADHERENTS

Collection « SONGE DE CRISTAL »

Cette ravissante création de la collection de montres GO Mademoiselle SONGE DE CRISTAL est vraiment unique. Laissez-vous séduire par ses cristaux éclatants qui parent son cadran Champagne clair de reflets intenses et chatoyants. Elle est l'union parfaite entre un boîtier (32 mm) aux jolies courbes et un délicat bracelet couleur Bordeaux.

Une montre pleine de lumière destinée à une femme pétillante et audacieuse !



Laissez-vous charmer par cette montre GO Mademoiselle ! Ce qui séduit au premier abord ? Ce sont ses 4 cristaux colorés qui viennent marquer midi, 3 heures, 6 heures et 9 heures. Ils rehaussent de leur éclat l'allure sobre de ce modèle et n'auront de cesse de scintiller à chaque mouvement de votre poignet. D'un blanc pur, son cadran niché dans sa boîte à l'éclat doré (34 mm) illuminera votre quotidien ! Le bracelet en cuir violet clair apportera quant à lui une touche fraîche à vos tenues !

GO Mademoiselle – SMB Horlogerie
Rue des Maurapans – ZAC Valentin
BP 87504
25075 BESANÇON CEDEX 9

T. +33 (0)3 81 48 48 00
Email : mdelage@smb-horlogerie.com

<https://smb-horlogerie.fr/>

<https://go-mademoiselle.fr>

BRÈVES HORLOGÈRES

BOANTON : COLLECTION ELLIPSE

La montre Ellipse tire son inspiration de l'élégance sophistiquée et du luxe caractéristiques de l'Art déco des années 1920. Elle offre un mariage harmonieux entre des formes géométriques audacieuses, des courbes fluides et des lignes épurées, le tout sublimé par l'utilisation raffinée et la noblesse du métal chromé.

Chaque élément a été soigneusement imaginé, des zones de décor guilloché à la gravure signature au centre du cadran. Son design incurvé est un symbole d'élégance, de modernité et de raffinement.

En illustration Modèle « B2201-AR - Terra Nera ». Disponible en différentes couleurs de cadran.

Caractéristiques :

Montre Maison Boanton Ellipse, 40 mm. Mouvement mécanique à remontage automatique, calibre de Manufacture La Joux-Perret G100, 68 heures de réserve de marche. Boîtier coussin en acier, finition polie. Lunette bombée et cannelée. Couronne cannelée. Cadran noir guilloché et satiné soleil. Aiguilles en forme de glaive avec Super-LumiNova®. Glace saphir résistante aux rayures. Fond de boîte transparent, finition satinée. Bracelet en cuir fait main. Quantième à guichet à 3 heures. Épaisseur : 10,9 mm. Étanchéité 5 bar.

<https://www.maisonboanton.com>



GABLINE : LA MONTRE QARTEL



La montre « Qartel » de GABLINE au porté singulier, fait corps avec son détenteur. Elle incarne cette perfection artisanale et vous plonge dans une expérience unique et authentique. « *Entièrement fabriquées à la main dans notre atelier indépendant, à Biarritz, les montres GabLine sont conçues avec passion, exigence et sans compromis.* » Réalisées avec des matières d'excellence, venant de France, elles sont équipées d'un mouvement suisse.

Portée avec une inclinaison de 45° sur le côté du poignet, elle offre une lecture de l'heure intuitive et naturelle, sans avoir à tourner le poignet. L'ergonomie et le design du boîtier ont été travaillés pour épouser parfaitement la courbe du poignet. Pour un confort visuel, les chiffres ont été soigneusement ajustés.

Fabriquées en série très limitée et à la commande, les montres GABLINE sont disponibles exclusivement dans notre boutique-atelier de Biarritz.

La montre « Qartel » est en acier inoxydable 316L, fini brossé ou brillant, avec un verre saphir et une résistance à l'eau de 5 bar. Elle existe également en titane, bronze et or.

Ses dimensions sont de 45 x 29 mm et son poids de 48,47 grammes.

<https://gabline.fr>

BRÈVES HORLOGÈRES

PIERRE LANNIER : LE TEMPS DE L'AMOUR !



Pour célébrer la Saint-Valentin, Pierre Lannier présente deux coffrets d'exception fabriqués en France, conçus pour sublimer les poignets et les instants partagés. Ces écrins incluent une montre et un bracelet assorti pour homme et femme. Une déclaration d'amour intemporelle, entre raffinement et complicité.

<https://www.pierre-lannier.com/fr>

Pour Elle : un coffret inspiré par l'élégance du chocolat, avec une montre « Multiples » au cadran brun profond et gourmand. Son verre facetté ajoute une touche de raffinement et capte la lumière avec subtilité. La montre est sublimée par un bracelet assorti, issu de la nouvelle collection de bijoux, qui s'harmonie parfaitement avec le cadran.

Pour Lui : ce coffret inspiré du style vintage allie marron et vert pour une touche naturelle et authentique, avec une montre emblématique PIERRE LANNIER et un élégant bracelet en cuir marron.

PEQUIGNET : UN AMOUR DE CONCORDE !

PEQUIGNET lance une version sertie de sa mini-Concorde 30 mm. Encore plus féminine et désirable, ce modèle sertie s'inscrit dans la tendance des montres petit format et ose, comme sa grande sœur de 36 mm, l'élégante combinaison de l'acier et des diamants. 78 diamants lui apportent un étincelant supplément de glamour.

Animée par un mouvement quartz, cette version 30 mm sertie arbore tous les signes identitaires de la collection Concorde, la nouvelle star de PEQUIGNET : boîte coussin, fusion du cercle et du carré, bracelet intégré en acier aux maillons « pointe de lance ». Cette brillante nouveauté se décline en deux couleurs de cadran différentes : rose et argent.

Pour la Saint-Valentin ... un cadeau idéal pour célébrer l'amour !

www.pequignet.com



BRÈVES HORLOGÈRES

TBRP GROUP : PARTENAIRE DES SÉLECTIONS RÉGIONALES « WORLDSKILLS 2025 »

Développer l'attractivité du métier de la bijouterie-horlogerie est l'objectif poursuivi par TBRP Group au travers de son implication régionale dans l'organisation des Worldskills 2025 dont la 48^{ème} édition de la Compétition Nationale des Métiers se tiendra à Marseille du **16 au 18 octobre 2025**.

Organisées sous l'égide des Conseils Régionaux, les sélections régionales sont ouvertes à tous les jeunes professionnels.

Dans ce cadre, TBRP Group s'implique dans la compétition section bijouterie-joaillerie de la région Grand Est qui se déroule à Metz du **27 janvier au 1^{er} février** en fournissant l'intégralité du matériel à 3 jeunes compétiteurs en lice pour ce fabuleux concours.



Un moyen fort pour TBRP Group de réaffirmer son engagement en faveur de la transmission des connaissances par la formation et l'émulation, et sa contribution au développement d'un savoir-faire unique.

<https://www.tbrp-group.com>

SYE [START YOUR ENGINE] : CANNONBALL GMT, UNE NOUVELLE MONTRE DE VOYAGE

« Cannonball » est le nom d'une course mythique et illégale à travers les États-Unis. Ce nom, à lui seul, évoque la vitesse, les grands espaces, la liberté et l'adrénaline et sonne comme un défi à tous les dévoreurs d'asphalte !

SYE relève le défi et présente une montre de voyage taillée pour les voyages au long cours en classe Grand Tourisme.

Dotée du nouveau mouvement Miyota 9075, la montre Cannonball GMT affiche 2 fuseaux horaires grâce à son aiguille dédiée aux 24 heures. Un nouveau mouvement qui permet un réglage précis et indépendant de l'aiguille des heures, par incréments d'une heure, sans affecter les minutes, les secondes et l'affichage 24 heures.

L'idéal pour les globe-riders qui pourront également compter sur sa réserve de marche de 42 heures et sa précision ajustée dans notre atelier.

Côté carrosserie, chaque détail a été optimisé pour enrichir l'expérience : boîtier affiné, couronne renforcée et nouveau design de cadran.



Fidèle à l'ADN de la marque, le modèle Cannonball GMT réussit le tour de force d'assembler un cuir haut de gamme dans une montre en acier poli aux lignes modernes pour un rendu unique et spectaculaire. Changer de bracelet est une expérience ludique comme si l'on jouait au Meccano.

La montre Cannonball GMT de SYE [START YOUR ENGINE] est proposée en 2 versions de cadrans Columbus et Tulsa, en série limitée à 100 exemplaires par modèle.

<https://www.syewatches.com>

INNOVATIONS

LASER CHEVAL : LA SOUDURE LASER, UN PROCÉDÉ PARFAIT POUR L'OR

La société LASER CHEVAL développe des machines laser capables de réaliser des microsoudures de pièces en or pour l'horlogerie, la joaillerie et la bijouterie. Le résultat est précis, discret et durable.



Machine compacte LEW : Ce poste de soudage laser compact peut intégrer une source laser fibrée de 150W en pulsé ou 250W en continu. Il permet de faire de la microsoudure en point par point ou par cordon.

Microsoudure de pièces en or



Le laser est une solution technique performante pour souder des pièces en or et obtenir un résultat précis, discret, esthétique et durable. Spécialisée dans la conception de machines laser depuis 50 ans, l'entreprise LASER CHEVAL de Marnay, en Franche-Comté, investit depuis longtemps dans la recherche et le développement de cette technique afin de répondre, notamment, au niveau d'exigence toujours plus élevé de ses clients du secteur de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie haut de gamme.

La soudure de l'or par laser est une alternative au brasage qui est une technique traditionnelle d'assemblage de pièces façonnées dans des métaux précieux. Contrairement au laser, le brasage impose l'utilisation d'un métal d'apport qui va fondre et sceller les éléments entre eux en refroidissant. Si le brasage est éprouvé dans l'industrie de la bijouterie-joaillerie, il est toutefois moins précis que la soudure laser dont les résultats sont très convaincants si la technique est bien maîtrisée.

INNOVATIONS

Il convient de veiller à deux principaux critères. Le premier est la tenue qui consiste à obtenir un cordon de soudure avec une pénétration suffisante pour répondre aux contraintes de tenue mécanique imposées par le client (tests de tenue à l'arrachement à l'appui). Le second est l'esthétisme. Les pièces, une fois soudées, et après une phase de terminaison comme un polissage ou un satinage, doivent être exemptes de défauts (soufflure, trace ou échauffement de matière.)

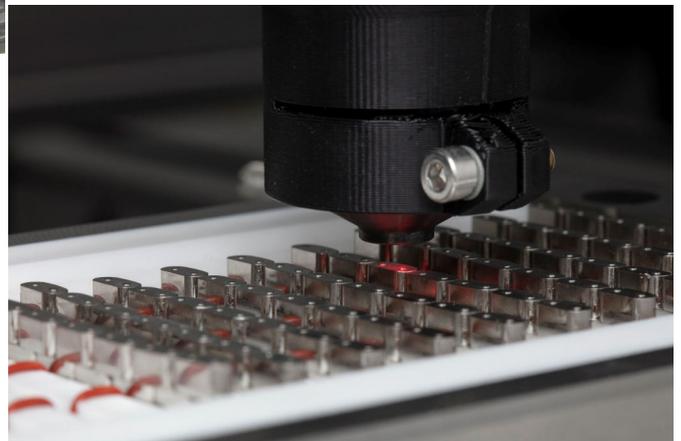
La maîtrise du laser permet d'obtenir un niveau de qualité élevé et constant. La précision du réglage permet de répéter l'opération de soudure avec, en finalité, le même résultat homogène.

Pilotage par le logiciel LENS



Chez Laser Cheval, chaque machine laser est pilotée par le logiciel Lens développé en interne. Ce logiciel a fait l'objet d'un développement spécifique afin de prendre en charge la soudure, et en particulier la soudure de goupilles. Cet environnement numérique est personnalisable selon le champ d'application final du client, une prestation sur mesure par LASER CHEVAL.

Les champs d'application de la soudure laser de pièces en or sont nombreux. Actuellement les machines fabriquées par l'entreprise franc-comtoise sont utilisées dans l'horlogerie pour l'assemblage de bracelets, goupilles, maillons, fermoirs.



LASER CHEVAL
6, chemin des plantes
70150 Marnay – France

T. + 33 (0)3 81 48 34 60

laser@lasercheval.fr

<https://www.lasercheval.fr>

INNOVATIONS

.....

SMARTLET : CONNECTEZ VOS MONTRES



Avec le bracelet Smartlet, portez une montre classique et une smartwatch ensemble, sans compromis ...

« Chez Smartlet, nous sommes passionnés par la fusion de la tradition intemporelle avec l'innovation. Notre fondateur, David Ohayon, un passionné de montres de longue date, a été confronté à un dilemme bien connu de beaucoup : comment honorer la valeur sentimentale et l'élégance des montres classiques tout en adoptant la fonctionnalité de pointe des smartwatches ? »



Les bracelets en acier inoxydable sont durables, nécessitent peu d'entretien et conservent leur éclat, offrant confort et praticité pour toutes les occasions.



Le système de verrouillage innovant du Smartlet assure sécurité et flexibilité. Changez de mode, chargez ou ajustez sans effort tout en maintenant fermement votre montre en place. (Brevet en cours d'homologation)

INNOVATIONS

.....



Connectez vos montres : Fixez votre smartwatch et montre classique au bracelet en utilisant les connecteurs à fixation rapide. Assurez-vous que les deux sont correctement verrouillés pour un ajustement sûr.



Ajustez à votre taille : Utilisez le tournevis inclus pour ajouter ou retirer des maillons du bracelet. Répétez jusqu'à ce qu'il soit bien ajusté à votre poignet sans être trop serré.

Portez et profitez : Placez le bracelet autour de votre poignet et fermez-le. Profitez du mélange parfait de style et de fonctionnalité dans n'importe quel cadre.

Compatible avec la plupart des grandes marques de smartwatch et de bracelets connectés

SMARTLET
8, rue Gustave Flaubert,
75017 PARIS

hello@smartlet.io

<https://smartlet.io/fr>



22, Avenue Franklin Roosevelt,

01 40 70 00 67

www.francehorlogerie.com

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z